

MAC Acteur PRAP 2 S

Maintenir et actualiser ses compétences d'Acteur PRAP 2S

Avant toute inscription, merci de prendre connaissance des objectifs et de vérifier le public concerné, les prérequis et l'adéquation avec vos besoins

OBJECTIFS	Instaurer une démarche de prévention dynamique et durable dans les structures du secteur sanitaire et médico-social. Optimiser leurs pratiques professionnelles et de participer activement à l'évaluation des risques dans leurs situations de travail.
OBJECTIFS OPERATIONNELS	Comprendre l'intérêt de la prévention - Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé - Analyser la situation d'un accompagnement - Proposer des améliorations à la sa situation de travail - Faire remonter l'information aux personnes concernées - Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir - Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement Modalités d'évaluation des objectifs opérationnels : - Questionnaire oral Mise en situation et analyse
OBLIGATIONS REGLEMENTAIRES	Le recyclage Acteur PRAP 2S est obligatoire tous les 24 mois pour que le certificat reste valide. Code du travail <u>Article L4121-1</u> Modifié par Ordonnance n°2017-1389 du 22 septembre 2017 - art. 2 <u>*Article L4161-1</u> Modifié par Ordonnance n°2017-1389 du 22 septembre 2017 - art. 1 <u>Article L4121-2</u> <u>Article L4121-3</u> <u>Articles R4541-1 et suivants</u> <u>Articles R4542-3 et suivants</u>
PUBLIC CONCERNE	Tous Pôles Infirmiers, Aides-soignants, A.M.P., ASHQ faisant fonction d'aides-soignants, ou toute autre personne mobilisant des patients.
PRE-REQUIS	Etre titulaire de la certification d'Acteur PRAP 2S
PROGRAMME DE LA FORMATION	Poursuivre sa participation à la démarche de prévention : - Faire le point sur les avancées individuelles et collectives. - Réactiver son potentiel d'action - Agir en collaboration avec les autres acteurs. Poursuivre l'évaluation de ses risques professionnels : - Perfectionner ses techniques de prise de hauteur pour observer son travail. Accompagnement de La Mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi (ALM) - Identifier les enjeux d'un accompagnement - Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir - Analyser la situation d'un accompagnement - Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement
DUREE	2 jours

INTERVENANTS	Formateurs spécialisés dans le secteur sanitaire et social et dans le secteur IBC certifié(e)s PRAP 2S et PRAP IBC par l'Institut National de Recherche et de Sécurité (INRS) Me DROUIN, M. LEPRINCE.
NOMBRE DE PARTICIPANTS	3 groupes de 10 agents maximum
DATES	Groupe 1 : 22 et 23 Janvier 2026 Groupe 2 : 04 et 05 Juin 2026 Groupe 3 : 24 et 25 Septembre 2026
METHODES ET MOYENS PEDAGOGIQUES	Recueil des attentes préformation. Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques et jeux de rôles. Applications concrètes et retours d'expérience.
EVALUATION	Modalités d'évaluation en début /fin de formation : - Outil d'observation et d'analyse - Epreuve certificative de la formation d'acteur PRAP Modalités d'évaluation en fin de formation : - Questionnaire à chaud
COÛT DE FORMATION	150 € par jour et par participant pour les établissements extérieurs.
ATTESTATION	Une attestation de participation est remise à l'issue de la formation à chaque participant ayant suivi l'ensemble de la formation.

Adaptation : le participant est en situation de handicap et sollicite une adaptation pédagogique et organisationnelle : ☐ oui ☐ non

Si oui, le CHMY prendra contact avec vous pour les adaptations à prévoir.